

ELEMENTS DE SECURITE VHC

	VHC
RFT/HANS	OBLIGATOIRE pour toutes les voitures à compter de la période I et toutes les voitures ouvertes (sauf formule FORD jusqu'à la période I incluse)
CASQUES	Voitures avec RFT/HANS : Casques mentionnés sur liste n°29 FFSA
	Toutes les autres voitures : Casques mentionnés sur liste n° 25 FFSA
HARNAIS	Voitures avec RFT/HANS : obligatoire en cours de validité norme 8853/98 = 5 sangles (lettre C...) ou 6 sangles (lettre D...) en contact avec le corps
	Toutes les autres voitures équipées d'un arceau : minimum obligatoire en cours de validité norme 8854/98 = 4 sangles en contact avec le corps (lettre B...)
SIEGES	Voitures avec RFT/HANS : siège adapté au port du HANS, homologué FIA en cours de validité, le renforcement local des fixations de sièges au châssis ou à la coque est autorisé.
	Toutes les autres voitures CT et GTS à partir de la période F : siège origine ou homologué ou FIA valide, le renforcement local des fixations de sièges au châssis ou à la coque est autorisé.
	Les T et GT de période F ou plus récentes : siège origine ou FIA valide
EXTINCTEUR	1 extincteur "système embarqué" dégoupillé ou boîtier " armé " + 1 extincteur manuel en cours de validité
VETEMENTS	OBLIGATOIRE : Combinaison et Gants : Résistants au feu - Norme FIA 1986 ou FIA 8856/2000
SOUS VETEMENTS recouvrant entièrement bras et jambes	RECOMMANDE : Cagoule, tee-shirt manches longues, caleçon long, chaussettes, résistant au feu selon norme FIA1986 ou FIA 8856/2000.
CHAUSSURES	INTERDIT : les chaussures en matière synthétique ou en caoutchouc
	Pour tous types de voitures : Fixation mécanique obligatoire.
CAMERA	<u>Voitures fermées</u> : montée sur un des pieds de l'arceau avant : uniquement " type crayon ". Les autres types de caméras montées uniquement sur l'arceau en arrière des sièges.
	<u>Voitures ouvertes</u> : uniquement " type crayon " positionnée à l'intérieur du périmètre de la voiture en vue de dessus
ARCEAU	OBLIGATOIRE à partir de la période F. voir schémas ci-dessous Sauf homologation par FIA ou ASN , au minimum : les platines de pieds d'arceau doivent être fixées aux plaques de renfort sur la caisse par 3 boulons de diamètre 8mm (2 boulons pour les platines des jambes de force), les platines peuvent EN PLUS être soudées aux plaques de renfort